

## Appel à manifestation d'intérêt

Pour l'identification de missions d'accueil de volontaires Tunisiens en France

### Contexte :

Le volontariat, et particulièrement l'accueil de volontaires Tunisiens en France, fait partie des moyens mobilisés par l'ambassade de France pour soutenir la société civile tunisienne. Ainsi plus des 70 volontaires tunisiens ont été mobilisés depuis 2014 par le programme IFT et déployés dans le cadre de partenariats entre des organisations de la société civile française et tunisienne. Cette expérience à l'international a permis aux jeunes tunisiens d'acquérir des savoirs, savoirs faire et savoirs être que beaucoup d'entre eux ont utilisé pour entreprendre des initiatives au retour et assurer leur autonomie.

En 2024, France Volontaires bénéficie d'un nouveau du soutien financier de l'Ambassade de France pour la réalisation de **5 missions de Service Civique d'une durée de 6 mois à compter de 2025.**

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier les membres de France Volontaires et structures d'accueil intéressés à la mobilisation de volontaires dans le cadre de ce programme.

**Date limite de dépôt des candidatures :** 7 février 2025

**Pour candidater :** <https://forms.office.com/e/RSciWwEmKk>

La sélection des projets sera assurée par l'ambassade de France avec l'appui de France Volontaires sur la base des critères suivants (non priorisés) :

- Partenariat et contenu de la mission proposée
- Nombre de volontaires mobilisés (les projets incluant l'accueil des volontaires par binômes)
- Expérience dans la mobilisation et l'accompagnement de volontaires en service civique
- Calendrier de déploiement proposé

**Contacts FV :** [cheick.diallo@france-volontaires.org](mailto:cheick.diallo@france-volontaires.org) et [corentin.cariou@france-volontaires.org](mailto:corentin.cariou@france-volontaires.org)

### Cadre des missions :

Dans le cadre de ce projet, les organismes intéressés sont invités à proposer un ou plusieurs projets de mission. Ces missions devront s'inscrire dans le cadre de leurs partenariats avec des acteurs de la société civile tunisienne. Le projet permet de co-financer 5 missions d'une durée 6 mois maximum.

Les volontaires seront sélectionnés par les organismes lauréats et leurs partenaires avec l'appui de France Volontaires. Pour assurer une meilleure insertion et la réussite des missions, une formation pré-départ et un stage de relecture de l'expérience seront organisés par France Volontaires en Tunisie.

Le déploiement des missions est prévu le premier trimestre de 2025.

## Financements :

Le programme permet de compléter le financement de l'Agence du Service Civique sur la base des coûts suivants :

Coûts directs des missions de service civique	Unité/ justification	Mode de	Coût unitaire	Quantité	Total
Complémentaire santé + assurance rapatriement	Forfait mensuel		50 €	6	300 €
Logement (En chambre individuelle)	Forfait mensuel		400 €	6	2 400 €
Transport international A/R + transfert régional	Billet A/R (au réel)		400 €	1	400 €
Transport local (Ce forfait sera versé directement au volontaire chaque mois par la SA)	Forfait mensuel		50 €	6	300 €
<b>Total</b>					<b>3 400 €</b>

Une convention de mise en œuvre et de financement sera signée entre France Volontaires et l'organisme lauréat.

## Engagements

### Engagements attendus des structures d'accueil :

- Définir un projet de mission respectant les principes et le cadre réglementaire du Service Civique ;
- Participer à la sélection du volontaire ;
- Signer un contrat de volontariat d'engagement en service civique internationale avec le/les volontaires ;
- En lien avec France Volontaires, appuyer le volontaire dans les formalités administratives afin d'obtenir un visa auprès du service consulaire français dans le pays ;
- Identifier et réserver un logement équipé pour toute la durée de la mission du volontaire ;
- Réserver le transport international du volontaire ;
- Verser au volontaire une indemnité complémentaire de prestation de subsistance mensuelle de 114,85 € versée aux volontaires ;
- Mettre en place une avance de minimum 3 mois de ces indemnités complémentaires pour le volontaire le temps que le versement de l'indemnité prévue par l'Etat soit enclenché par l'Agence du Service Civique ;

- Accompagner le volontaire pour la partie administrative liée à la gestion de sa mission : ouverture de compte bancaire, souscription à une assurance responsabilité civile, complément assurance ;
- Assurer le tutorat du volontaire dans le respect du cadre réglementaire du Service Civique ;
- Mettre à disposition du volontaire les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission (bureau équipé et consommables) ;
- Communiquer avec France Volontaires et les partenaires du projet sur toutes informations qui concerneraient le déroulement de la mission du/de la volontaire.

#### **Engagements de France Volontaires :**

- Conventionner avec les organismes lauréats et assurer le versement des fonds ;
- Appuyer le processus de recrutement des volontaires ;
- Organiser une session de préparation au départ pour les volontaires tunisiens ;
- Organiser un point d'étape à mi-parcours avec les volontaires et les structures d'accueil ;
- Accompagner les volontaires dans leurs démarches de demande de visas ;
- Organiser une session de relecture de l'expérience de volontariat pour les volontaires tunisiens au retour ;
- Assurer la valorisation du projet en Tunisie et en France ;
- Animer et favoriser les échanges de pratiques, de capitalisation et d'évaluation.